

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la deuxième opération 2025 d'achat groupé de granulés de bois/pellets pour permettre à tous les ménages chauffés avec cette énergie de se rassembler pour réduire leur facture. Lors de l'opération de printemps, plus de 40 000 inscriptions ont été enregistrées. L'opération d'automne a le même objectif : rassembler un maximum de citoyens pour **obtenir les prix les plus compétitifs possibles**, avec des pellets/granulés de bois de qualité/labellisés NF, Dinplus, ou ENplus, conformément aux recommandations de l'UFC-Que Choisir.

L'opération « www.choisirsonpellet.fr », organisée par la SAS Que Choisir, filiale de l'UFC-Que Choisir, est ouverte à tous, membres et non membres de l'UFC-Que Choisir.

Les étapes de l'achat groupé « www.choisirsonpellet.fr » :

1. Inscription¹ gratuite et sans engagement jusqu'au 10 septembre inclus.
2. Réception d'une offre personnalisée le 11 septembre.
3. Possibilité de commander jusqu'au 18 septembre. En cas de commande, une participation forfaitaire aux frais d'organisation de l'opération « choisirsonpellet » d'un montant de 5 euros (T.T.C.) est due à la livraison et sera reversée à la SAS Que Choisir.
4. Livraison sous 30 jours (au plus tard le 20 octobre), et paiement à la livraison.

→ [Je participe](http://www.choisirsonpellet.fr)

5 bonnes raisons de participer !

1. Faire des **économies** et obtenir des **pellets à prix plus bas**.
2. Bénéficier de **pellets d'origine française** ou des pays limitrophes (Belgique, Allemagne et Luxembourg).
3. Obtenir des granulés de bois **100% naturels** et **labellisés NF, DIN Plus ou EN Plus**.
4. Profiter d'une **sélection minutieuse des fournisseurs** participants (réputation, qualité du service...).
5. L'inscription est gratuite et sans engagement.

Vous remerciant de l'intérêt que vous accorderez à cette démarche,

Bien cordialement

L'Equipe de la SAS Que Choisir

¹ La quantité minimum de commande dépend du conditionnement choisi : en sacs, elle est d'une palette. En vrac, elle est de 2 tonnes. La quantité maximum de commande est de 5 palettes ou de 5 tonnes.